

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

074570230

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to the individual products listed below. Please refer to invoice for specific item number(s).

072358836 074567939 074570107 074570115 074570123 074570131 074570149 074570255 074570263 074570271

074570313 074570321 074570339 075134184 075134200 075134333 075134341

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le règlement (CE) 453/2010
Dentaires utiliser



Date de publication : 02/16/2018

N° FDS : 224-250.01

Kulzer, LLC
4315 S. Lafayette Blvd.
South Bend, IN 46614 USA

Venus White Pro 16%, Venus White Pro 22%

SECTION 1 : Identification de la substance/ de sa formulation/ de la société et de ce qu'elle fait

1.1. Identificateur du produit

Code produit : 40005166, 40005167, 40005164, 40005165 (HV/71042, HW/71043)
Nom du produit : Venus White Pro 16%, Venus White Pro 22%
Description du produit : Gel de blanchiment

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : Professionnel dentaire dents gel blanchissant

1.3. Détails sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant
Kulzer, LLC (Mitsui Chemicals Group)
4315 S. Lafayette Blvd.
South Bend, IN 46614
Service client : (800) 431-1785

1.4. Numéro de téléphone d'urgence :

CHEMTREC (AMÉRIQUE DU NORD) : (800) 424 -9300
(INTERNATIONAL) : +1(703) 527 -3887

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008 [CLP]

Santé : Le mélange a été évalué et/ou testé pour ses risques physiques, sanitaires et environnementaux, et la classification suivante s'applique.
: Irritation des yeux, Catégorie 2
: Irritation cutanée, Catégorie 2

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008 [CLP]

Pictogramme(s) de danger :



Point
d'exclamation

Mention d'avertissement : AVERTISSEMENT

Mention(s) de danger : H315 : Provoque une irritation cutanée.
H319 : Provoque de graves irritations oculaires.

Déclaration de mise en garde

Prévention : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Réponse : P305: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :
P351 : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau.
P337+P313 : Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.
P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment avec du savon & de l'eau.
Stockage : P273 : Éviter de libérer dans l'environnement.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉselon le règlement (CE) 453/2010
Dentaires utiliser

Date de publication : 02/16/2018

N° FDS : 224-250.01

Kulzer, LLC
4315 S. Lafayette Blvd.
South Bend, IN 46614 USA**Venus White Pro 16%, Venus White Pro 22%**Élimination : P501 : Éliminer conformément à la réglementation gouvernementale.
(EC1975L044220/11/2003)**2.3. Autres dangers**

Préoccupations immédiates : NAP

SECTION 3 : Composition/ informations sur ingrédients**3.1. Substances**

Sans objet

3.2. Mélanges

| Nom chimique | CAS | EINECS No. | Poids % | Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008 [CLP] |
|-----------------------|-------------|------------|---------|--|
| Peroxyde de carbamide | 000124-43-6 | 204-701-4 | < 24 | Irritation cutanée, Catégorie 2; Lésions des yeux, Catégorie 1; STOT SE, Catégorie 3; Oxid. Sol., Catégorie 3; H272 ; H315; H318; H335 |
| Nitrate de potassium | 7757-79-1 | 231-818-8 | 3 | Irritation cutanée, Catégorie 2; Irritation des yeux, Catégorie 2; STOT SE, Catégorie 3 ; H335; H315; H319 |
| Hydroxyde de sodium | 1310-73-2 | 215-185-5 | < 5 | Corrosion de la peau, Catégorie 1B; H314 |
| Acide poly acrylique | 9003-01-4 | 618-347-7 | < 10 | Non classifié |

Pour texte complet d'énoncés H : voir SECTION 16.

SECTION 4 : Mesures de premiers secours**4.1. Description des mesures de premier secours**

- Après contact avec les yeux** : Irriguer les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir immédiatement une assistance médicale.
- Après un contact avec la peau** : Retirer les vêtements contaminés. Laver à fond avec du savon et de l'eau. Contacter un médecin si une irritation se développe ou persiste.
- Après ingestion** : En cas d'ingestion en petite quantité, le produit est sans danger, sinon consulter un médecin.
- Après inhalation** : Pas de traitement spécifique est nécessaire puisque ce matériau est pas susceptible être dangereux en cas d'inhalation. En cas d'exposition à des niveaux excessifs de poussières ou de fumées, placer à l'air frais et consulter un médecin si une toux ou d'autres symptômes se développent.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

- Yeux** : Irritant pour les yeux.
- Peau** : Peut causer une irritation cutanée.
- Ingestion** : Peut être nocif si ingéré en grandes quantités.
- Inhalation** : Aucun prévu pour ce produit.

4.3. Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis

Remarques pour le médecin : NAP

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le règlement (CE) 453/2010
Dentaires utiliser



Date de publication : 02/16/2018

N° FDS : 224-250.01

Kulzer, LLC
4315 S. Lafayette Blvd.
South Bend, IN 46614 USA

Venus White Pro 16%, Venus White Pro 22%

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Agent d'extinction

Agent d'extinction : Voir Équipement de lutte contre les incendies à la Section 5.3.

5.2. Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange

Produits de combustion dangereux : Aucun connu.

Risques d'explosion : Non déterminé

Incendie explosion : Non déterminé

Sensible aux décharges statiques : Non déterminé

Sensibilité aux impact : Non déterminé

5.3. Conseil pour les pompiers

Procédures de lutte contre les incendies : Général : Évacuer tout le personnel; utiliser un équipement de protection pour pompiers. Utiliser appareil respiratoire autonome lorsque le produit est impliquée dans feu.

: Pulvérisation d'eau uniquement.

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Procédures générales : Reportez-vous à la section 8 pour des sur les Équipements de protection individuelle.

6.2. Précautions environnementales

Eau déversement : Ne pas laisser la substance pénétrer les égouts ou drains pouvant déboucher sur des cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les petits déversements : Essuyer avec un chiffon, de l'eau et du savon.

Déversements importants : Absorber avec des inertes, humidifiées matière non combustible, puis rincer la zone avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections : NAP

SECTION 7 : Manutention et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité

Procédures générales : Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Manutention : Utiliser approprié équipement de protection.

Stockage : Voir l'étiquetage du produit.

7.2. Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Durée de conservation : Voir l'étiquetage du produit

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Professionnel dentaire dents gel blanchissant

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le règlement (CE) 453/2010
Dentaires utiliser



Date de publication : 02/16/2018

N° FDS : 224-250.01

Kulzer, LLC
4315 S. Lafayette Blvd.
South Bend, IN 46614 USA

Venus White Pro 16%, Venus White Pro 22%

SECTION 8 : Mesures de contrôle d'exposition/ protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres de contrôle : Hydroxyde de sodium CAS : 1310-73-2

| Paramètres de contrôle | Limites d'exposition |
|---|-----------------------------|
| OSHA LEP Industrie générale | 2 mg/m ³ MPT |
| OSHA LEP - Construction Industrie | 2 mg/m ³ MPT |
| OSHA LEP - Emploi dans les chantiers navals | 2 mg/m ³ MPT |
| NIOSH LER | 2 mg/m ³ Plafond |
| ACGIH VLS | 3 Plafond |
| CAL/OSHA LEP | 2 mg/m ³ Plafond |

Hydroxyde de sodium Règlements internationaux

| Pays | Limites d'exposition | Valeurs limites |
|---------------------------------|---|---|
| Australie Limite crête (199) | 2 mg/m ³ | |
| République Fédérale d'Allemagne | Niveau à court terme | 2 mg/m ³ , 4 mg/m ³ , 5 minutes. 8 fois par quart de travail (1990) |
| United Kingdom | 10 min Limite d'exposition à court terme (STEL) | 2 mg/m ³ (1991) |

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux/du visage : Porter protection oculaire.
 Protection de la peau : Porter des vêtements de protection adaptés et gants.
 Protection respiratoire : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler les niveaux en suspension dans l'air.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

État physique : Gel
 Couleur : Incolore
 Odeur : Inodore ou mentholé
 pH : 6,0 à 7,5
 Solubilité dans l'eau : Partiellement soluble

9.2. Autres informations

Pourcentage de volatils : Non déterminé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le règlement (CE) 453/2010
Dentaires utiliser



Date de publication : 02/16/2018

N° FDS : 224-250.01

Kulzer, LLC
4315 S. Lafayette Blvd.
South Bend, IN 46614 USA

Venus White Pro 16%, Venus White Pro 22%

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité : Stable

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : Stable lorsqu'il est stocké et manipulé dans les conditions recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse : Aucune

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Éviter bases fortes, métaux, la chaleur excessive, l'exposition à l'air humide ou à l'eau.

10.5. Matériaux incompatibles

Matériaux incompatibles : Caustiques forts, la plupart des métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun connu.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Remarques :

Autres informations : Le dispositif est biocompatible lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions des professionnels dentaires conformément à la norme ISO 10993-1.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité : Non Déterminé

Toxicité aquatique (aiguë)

96-heures CL50 : Non déterminé

48-heures CE50 : Non déterminé

96-heures CE50 : Non déterminé

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Non déterminé

12.3. Potentiel bioaccumulatif

Potentiel bioaccumulatif : Non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol : Non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB : Non déterminé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉselon le règlement (CE) 453/2010
Dentaires utiliserKulzer, LLC
4315 S. Lafayette Blvd.
South Bend, IN 46614 USA

Date de publication : 02/16/2018

N° FDS : 224-250.01

Venus White Pro 16%, Venus White Pro 22%**12.6. Autres effets indésirables**

Données environnementales : Non disponible

SECTION 13 : Considérations d'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Méthode d'élimination : Éliminer conformément à la réglementation gouvernementale. (EC 1975L0442-20/11/2003)

SECTION 14 : Informations de transport**14.1. N° UN**

N° UN : NAP

14.2. Nom d'expédition approprié UN

Nom d'expédition approprié UN : Marchandise non dangereuse

14.3. Classes de danger pour le transport

Classification de danger : NAP

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : NAP

14.5. Risques environnementaux

Polluant maritime #1 : NAP

14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

ADR - road : NAP

RID - ferroviaire : NAP

IMDG -sea : NAP

IATA - air : NAP

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac : NAP

SECTION 15 : Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières en matière de sécurité, de santé et d'environnement pour la substance ou le mélange**

Informations générales : Cosmétique professionnel (États-Unis) non vendu dans l'UE.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Voir Section 11

Informations supplémentaires : Ce produit est non considérées dangereuses pour le transport.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le règlement (CE) 453/2010
Dentaires utiliser



Date de publication : 02/16/2018

N° FDS : 224-250.01

Kulzer, LLC
4315 S. Lafayette Blvd.
South Bend, IN 46614 USA

Venus White Pro 16%, Venus White Pro 22%

SECTION 16 : Autres informations

- Phrases H pertinentes (numéro et texte intégral)** : LÉSIONS DES YEUX Cat. 1: Lésions des yeux (Catégorie 1)
Irritation des yeux, Cat. 2: Irritation des yeux , Catégorie 2
Oxid. Sol., Cat 3 : Solides oxydants, Catégorie 3
STOT SE, Catégorie 3 : Toxicité organes cibles (Exposition unique),
Des voies respiratoires Catégorie 3
STOT SE, Catégorie 3: Toxicité organes cibles (Exposition unique),
Des voies respiratoires Catégorie 3
Corrosion cutanée., Cat. 1B : Corrosion de la peau, Catégorie 1B
Irritation cutanée, Cat. 2: Irritation cutanée, (Catégorie 2)
H272 : Peut aggraver un incendie; oxydant.
H314 : Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H318 : Provoque des lésions oculaires graves.
H319 : Provoque de graves irritations oculaires.
H335 : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- Préparé par** : Anu Kattoju
- Déclarations générales** : NAP = Sans objet
NE = Non établie
VLS = Valeur limite de seuil
LEP = Limites d'exposition admissibles
MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail
LECT = Limite d'exposition à court terme
STEV = Valeur d'exposition à court terme
MPT = Moyenne pondérée dans le temps
EPI = Équipements de protection individuelle
- Informations SDS supplémentaires** : Ceci est la première FDS.
- Avis de non-responsabilité du fabricant** : À USAGE DENTAIRE UNIQUEMENT : Utiliser selon les instructions. Les informations et recommandations sont tirées de sources (fiches de données de sécurité des matières premières et connaissances du fabricant) considérées comme exactes; cependant, le fabricant ne donne aucune garantie quant à l'exactitude des informations ou à la pertinence de la recommandation, et n'assume aucune responsabilité envers tout utilisateur du produit. Chaque utilisateur doit revoir ces recommandations dans le contexte spécifique de l'utilisation prévue et déterminer si elles sont appropriées.